

EPE - Algérie Télécom - Spa  
Direction Générale  
NIF : 00021600180833716001  
Division Achats, Moyens & Patrimoine  
Direction Administration Des Marchés

**Avis de Consultation Nationale N°69/AT/DG/DAMP/DAM/2026**

Le présent avis de consultation nationale est lancé pour :  
« **CREATION DE L'AGENCE COMMERCIALE DIGITALE** »

**CRITERES D'ELIGIBILITE :**

La présente consultation nationale s'adresse uniquement aux opérateurs économiques spécialisés dans le domaine des télécommunications, **disposant d'un Registre de commerce comportant le code d'activité en lien avec l'objet du présent cahier des charges.**

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**ALGÉRIE TÉLÉCOM EPE SPA**  
**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**DIVISION ACHATS, MOYENS ET PATRIMOINE**  
**DIRECTION ADMINISTRATION DES MARCHES**  
**DÉPARTEMENT GESTION ET SUIVI DES COMMISSIONS**  
**SERVICE LANCEMENT DES CONSULTATIONS**  
**Sis à Route Nationale N°05, Cinq Maisons, EL MOHAMMADIA - 16102 –Alger**

Contre le versement auprès de la banque BNA agence 648 El Mohammedia (au niveau du siège de la direction générale d'Algérie Télécom), d'un montant de deux mille dinars algériens (**2.000,00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : **N°001006480300000001/42.**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

1/3



## PRÉSENTATION DES OFFRES

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE » et « OFFRE FINANCIÈRE ».

1. **Un dossier administratif**, comprenant un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention dossier administratif ;
2. **Une offre technique**, comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention offre technique ;
3. **Une offre financière**, comprenant un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérée dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, l'indication sur la référence et l'objet de la consultation et la mention offre financière.

L'ensemble des enveloppes (enveloppe du dossier administratif + enveloppe de l'offre technique + enveloppe de l'offre financière) seront toutes insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

**CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 69/AT/DG/DAMP/DAM/2026**  
**« CREATION DE L'AGENCE COMMERCIALE DIGITALE »**  
**(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)**

La durée pour la préparation des offres est de **trente (30) jours calendaires** à compter de la date de parution **04/10/2026** de l'avis de consultation sur le site web : [www.safqatic.dz](http://www.safqatic.dz).

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres qui correspond au **02/11/2026** de **08h00** à **14h00**.



Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date fixée du dépôt des offres à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

